



COVID-19 – CRITÈRES D'EXCLUSION ET RECOMMANDATIONS* RELATIVES AU DÉPISTAGE ET À L'ISOLEMENT

*En conformité avec les directives de la Direction de la santé publique de Montréal

Un élève peut-il fréquenter l'école dans les situations suivantes?

SITUATIONS	PEUT-IL FRÉQUENTER L'ÉCOLE?	QUE FAIRE?
<p>1. L'élève présente :</p> <p><u>Pour les élèves de 6 ans ou plus ET les adultes :</u></p> <p>A - Un (1) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : 38,1 °C (100,6 °F) et plus • Perte d'odorat (sans congestion nasale) ou du goût • Toux (nouvelle ou aggravée), sans raison apparente • Essoufflement ou difficulté à respirer • Mal de gorge • Écoulement nasal ou congestion (de cause inconnue) <p>OU</p> <p>B - Deux (2) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maux de tête (inhabituels) • Fatigue extrême • Perte d'appétit importante • Douleurs musculaires généralisées • Nausées ou vomissements • Diarrhée • Maux de ventre <p><u>Pour les élèves de 5 ans et moins :</u></p> <p>A - Un (1) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre : température rectale de 38,5 °C (101,3 °F) • Toux, essoufflement ou difficulté à respirer <p>C - Une (1) des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écoulement nasal, congestion ou mal de gorge ET fièvre • Maux de ventre, vomissements ou diarrhée ET fièvre 	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit rester à la maison ou est renvoyé à la maison : isolement • Le parent communique avec la direction de l'école. • La Santé publique recommande fortement de passer un test de dépistage <u>dès l'apparition de symptômes</u> (1 symptôme du Groupe A ou 2 symptômes du Groupe B ou 1 situation du Groupe C). • Pour trouver une clinique de dépistage ou pour connaître les exigences en matière d'isolement, contactez : <u>Info-COVID (514 644-4545)</u> <p><i>*Les autres membres du ménage doivent également s'isoler en attendant le résultat du test. Les frères et sœurs doivent rester à la maison ou sont renvoyés à la maison.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Si le résultat est <u>négatif</u>, PASSEZ AU NUMÉRO 4. • Si le résultat est <u>positif</u>, PASSEZ AU NUMÉRO 3. • <i>S'il y a <u>refus</u> de dépistage, l'élève doit s'isoler pendant 10 jours dès l'apparition de symptômes ET aucune fièvre depuis 48 h ET une amélioration des symptômes depuis 24 h. <u>Les autres membres du ménage doivent s'isoler pendant un minimum de 14 jours.</u></i> <p><i>*Si votre enfant présente 1 seul symptôme du Groupe B ou du Groupe C (p. ex. vomissements ou diarrhée), il doit alors rester à la maison. Si le symptôme persiste pendant plus de 24 heures et qu'il y a apparition d'autres symptômes ou de fièvre, suivez les directives relatives à l'isolement et au test de dépistage COVID-19 sans tarder. Si aucun autre symptôme n'apparaît, l'enfant pourra retourner à l'école lorsqu'il se sentira mieux.</i></p> <p>(Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école)</p>
<p>2. L'élève attend le résultat de son test de dépistage de la COVID-19</p>	<p>Tout dépend</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si l'élève n'a PAS de symptômes ET s'il n'a PAS été identifié comme ayant eu un contact étroit (risque modéré ou élevé) avec un cas de COVID-19 ET s'il n'a PAS voyagé hors du pays, alors OUI, il peut fréquenter l'école. (Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école) • NON : Si l'élève a des symptômes ou s'il a été identifié comme ayant eu un contact étroit avec un cas de COVID-19, il doit alors rester en isolement.
<p>3. L'élève a obtenu un diagnostic POSITIF à la COVID-19</p>	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La période d'isolement de l'élève est de 10 jours à partir de l'apparition de symptômes ou la date du dépistage, si asymptomatique. Elle prend fin au bout de 10 jours ET lorsque l'élève n'a pas de fièvre depuis 48 heures ET n'a aucun symptôme depuis 24 heures. • Si les symptômes persistent au bout de 10 jours (à l'exception de la toux ou de la perte de l'odorat), contactez la ligne Info-COVID. • Les autres membres de la famille doivent également s'isoler et devraient passer 2 tests de dépistage pendant la période d'isolement : jour 3 et 12 • (Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école)



<p>4. L'élève a obtenu un diagnostic NÉGATIF à la COVID-19</p>	<p>Tout dépend</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si l'élève n'a PAS eu de contact étroit (risque modéré ou élevé) avec un cas de COVID-19 ET s'il n'a pas voyagé, alors OUI il peut retourner à l'école une fois que ses symptômes se sont améliorés. (Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école) • NON : Si l'élève a eu un contact étroit avec un cas de COVID-19 ou s'il a voyagé, alors NON, il ne peut pas retourner à l'école et doit respecter la période d'isolement conformément aux directives de la Santé publique. • Les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités.
<p>5. L'élève a voyagé hors du pays au cours des 14 derniers jours</p>	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit se placer en quarantaine pendant 14 jours. • S'il développe des symptômes compatibles avec la COVID-19, il est recommandé de passer un test sans tarder. (Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école)
<p>6. L'élève vit avec un cas de COVID-19</p>	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres membres de la famille doivent s'isoler • Ils devraient passer 2 tests de dépistage pendant la période d'isolement : jour 3 et 12. • La période d'isolement est d'une durée minimale de 14 jours. La durée pourrait dépasser 14 jours si les contacts vivent ensemble. 10 jours pour le cas + 14 jours pour le contact = 24 jours. La direction de la Santé publique déterminera les nouvelles périodes d'isolement.
<p>7. L'élève a été identifié comme ayant été en contact étroit (risque modéré ou élevé)* avec une personne atteinte de la COVID-19 (*à moins de 2 m, pendant plus de 15 minutes, sans équipement de protection) à l'école ou à la maison (p. ex. membre de la famille, compagnon de sa bulle-classe, autobus ou service de garde, autre contact infecté à la COVID-19)</p>	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève doit demeurer en isolement pendant au moins 14 jours, selon les directives de la Santé publique. • La période d'isolement débute à partir du dernier contact avec le cas de COVID-19. La durée pourrait dépasser 14 jours si l'élève vit avec une personne atteinte de la COVID-19. • Il est recommandé de passer 2 tests de dépistage pendant la période d'isolement : jour 3 et 12 • Les autres membres de la famille doivent demeurer en isolement jusqu'à l'obtention du résultat du premier test de dépistage (jour 3) et ce, même si l'élève ne présente pas de symptômes. • Si l'élève obtient un résultat négatif au test de dépistage, la période d'isolement est maintenue. Les autres membres de la famille peuvent poursuivre leurs activités. • (Formulaire d'attestation* requis pour retourner à l'école)
<p>8. L'élève vit avec une personne en attente du résultat de son test de dépistage de la COVID-19</p>	<p>Tout dépend</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si le membre de la famille en attente du résultat n'a PAS de symptômes ET n'a pas été en contact étroit (risque modéré ou élevé) avec un cas COVID-19, les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités et l'élève peut fréquenter l'école. • NON : Si le membre de la famille en attente du résultat présente des symptômes, tous les autres membres du ménage doivent demeurer en isolement. • NON : Si le membre de la famille en attente du résultat a été en contact étroit avec un cas COVID-19, les autres membres du ménage doivent demeurer en isolement jusqu'à l'obtention du résultat du premier test de dépistage (jour 3) et ce, même si la personne ne présente pas de symptômes. • Si le résultat est négatif, tous les autres membres de la famille peuvent poursuivre leurs activités. • Si le résultat est positif, tous les membres de la famille doivent s'isoler et devraient passer 2 tests de dépistage : jour 3 et 12
<p>9. L'élève vit avec une personne qui a voyagé, qui est en quarantaine pendant 14 jours ET qui ne présente aucun symptôme de la COVID-19</p>	<p>OUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut fréquenter l'école. Les autres membres du ménage peuvent poursuivre leurs activités.
<p>10. L'élève vit avec une personne qui est en isolement à la suite d'un contact étroit (risque modéré ou élevé) au travail ou à l'école avec un cas confirmé de COVID-19 (l'élève est un contact d'un contact étroit)</p>	<p>NON</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres membres de la famille doivent demeurer en isolement jusqu'à l'obtention du résultat du premier test de dépistage (jour 3) et ce, même si la personne ne présente pas de symptômes. • Si le résultat est négatif, tous les autres membres de la famille peuvent poursuivre leurs activités.